

copie PG

COURRIER ARRIVÉ LE

17 MAI 2016

MADAME PASCALE BRIAND  
Maire  
Mairie des Moutiers en Retz  
15 Place de l'église Madame  
44760 LES MOUTIERS EN RETZ

Nantes,  
Le 12 mai 2016

Nos réf. : PLU/16.032

Affaire suivie par Anne-Cécile BERNARD  
Département Economie et Stratégie des Territoires  
Tél : 02 40 44 63 98  
a.bernard@nantesstnazaire.cci.fr

Objet : Modification simplifiée n°3 du PLU des Moutiers-en-Retz

Madame le Maire,

Je vous remercie de m'avoir soumis, pour avis, le projet de modification simplifiée n°3 du PLU des Moutiers-en-Retz en vue d'instaurer un périmètre de protection des linéaires commerciaux dans le centre-bourg. Ce dispositif vise à préserver la polarité commerciale des Moutiers autour de l'église en interdisant le changement de destination des commerces existants en logement.

Le dossier de modification que vous soumettez à la consultation comprend la délibération municipale et la modification du plan de zonage sur lequel vous avez bien repéré les voies concernées par le linéaire. Il faudrait également ajouter une modification du règlement écrit pour la zone UA introduisant ce nouveau dispositif. Aussi, nous vous invitons à compléter l'article **UA 1** du règlement (*occupations et utilisations du sol interdites*) par cette disposition :

- *Le changement de destination des commerces, repérés au document graphique comme « linéaires commerciaux », en habitation est interdit.*

Au-delà de cette observation de forme, la CCI émet un avis favorable à la modification simplifiée n°3 du PLU des Moutiers-en-Retz.

Restant naturellement à votre disposition, je vous prie d'agréer, Madame le Maire, l'expression de mes salutations distinguées.

**Jean-François GENDRON**  
Président



Nantes, le 25 MAI 2016

Direction générale territoires  
Délégation pays de Retz  
Service développement local  
Référence : S2016-05-3024  
Affaire suivie par :  
Ludovic SANZ-PASCUAL  
Tél. 02 44 48 11 05

Madame Pascale BRIAND  
Maire des Moutiers-en-Retz  
15 place de l'Église Madame  
44760 LES MOUTIERS EN RETZ

**Objet : Modification simplifiée n°3 du PLU**

Madame la Maire,

Par courrier du 28 avril 2016, vous avez consulté le Département sur le projet de modification simplifiée du plan local d'urbanisme (PLU), ayant pour objet l'instauration d'un périmètre de protection du linéaire commercial.

Le Département émet **un avis favorable** sur cette modification et salue votre volonté de préserver le commerce de proximité.

Je vous remercie par avance de m'adresser un dossier de modification lorsqu'elle sera exécutoire, afin de l'intégrer dans la bibliothèque des documents d'urbanisme de l'ensemble des communes du Département, ainsi qu'un exemplaire informatique au format « pdf » si vous en disposez.

Je vous prie d'agréer, Madame la Maire, l'expression de ma considération distinguée.

Pour le Président du conseil départemental  
Le Vice-président développement des territoires

Bernard GAGNET